



Vélo Québec

Plan de déplacement

École St. Willibrord

Commission scolaire New Frontiers

Ville de Châteauguay

Février 2018



À pied, à vélo, ville active est un programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment à proximité des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens.

Mandataire du programme dans votre région :



École St. Willibrord

300, rue McLeod
Châteauguay (Québec) J6J 2H6

Équipe de travail (Nature-Action Québec)

Coordination de projets : Jacinthe Guimont
Recherche et rédaction : Réal Gagné
Géomatique : Prosper Ravo
Photos : Catherine Roy

Nature-Action Québec est le fier partenaire régional de Vélo Québec pour le déploiement du programme *À pied, à vélo, ville active* en Montérégie et dans les Laurentides.



120, rue Ledoux
Belœil (Québec) J3G 0A4
450 536-0422
www.nature-action.qc.ca



1251, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356
www.velo.qc.ca/monecole

«Le concept des plans de déplacement scolaire a été développé dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active* de Vélo Québec».

La reproduction de ce document est permise à condition d'en citer la source :
Nature-Action Québec, 2018. *Plan de déplacement — École St. Willibrord*.
Présenté dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

Table des matières

Mise en contexte	4
1. L'état de la situation.....	6
1.1 Caractéristiques de l'école	6
1.2 Portrait général du secteur	8
2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées	9
3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école St.Willibrord.....	10
4. Potentiel pour le transport actif	19
5. Conclusion	20
6. Liste des annexes	22
Liste des tableaux	
Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école	7
Tableau 2 : Horaire du service de garde.....	7
Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité	9
Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution	10
Liste des cartes	
Carte 1 : Rues proposées comme corridors actifs/scolaires - école St.Willibrord.....	17
Liste des annexes	
Annexe 1 : Plan de stationnement pour vélos.....	23
Annexe 2 : Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves.....	33
Annexe 3 : Liens du programme À pied, à vélo, ville active avec le programme de l'école québécoise.....	34
Annexe 4 : Fiche de suivi du plan de déplacement.....	38

Mise en contexte

Le présent plan de déplacement est à la fois un document technique et un outil de mobilisation. Il est d'abord un *document technique* puisqu'il identifie les principaux enjeux relatifs au transport actif et propose des pistes de solution pour chacun des intervenants concernés afin d'améliorer les conditions de déplacement des familles sur le trajet qui relie le domicile à l'école. On y retrouve également un rapport d'expertise des stationnements pour vélos en annexe. Pour obtenir un portrait juste de la réalité, le plan de déplacement est élaboré après la réalisation d'une marche de repérage aux environs de l'école. On y invite des élus, des professionnels de divers services municipaux, des membres du personnel de l'école, des parents et parfois même des élèves afin d'identifier les problématiques telles que le comportement dangereux de certains usagers de la route, des aménagements peu sécuritaires ou de la signalisation inadéquate. Cette marche de repérage s'est déroulée le 6 novembre 2017 autour de l'école St. Willibrord.

Ce plan est aussi un *outil de mobilisation*, car il s'adresse aux administrations scolaires, aux services de police, aux élus et aux spécialistes en planification des municipalités concernées. Le plan devient donc une référence indispensable pour mettre en marche des solutions concrètes afin de faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents.

Limites du mandat

Les recommandations contenues dans la section « Enjeux et recommandations » de ce plan de déplacement constituent des pistes de solution pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes pour se rendre à l'école. Ces pistes de solution sont inspirées du Guide technique *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes* réalisé par Vélo Québec. Elles doivent donc être interprétées comme des suggestions de bonnes pratiques en aménagement que nous jugeons appropriées en regard des différentes problématiques observées. Il est donc important de mentionner qu'il incombe aux différents services concernés de la ville ou de la municipalité de valider la faisabilité de ces mesures ainsi que d'évaluer les différentes contraintes techniques à leur mise en place.



Remerciements

Vélo Québec tient à remercier ses nombreux partenaires pour leur appui dans le développement de *À pied, à vélo, ville active*, programme visant à favoriser les déplacements actifs et sécuritaires dans les municipalités, notamment autour des écoles, afin d'améliorer la santé, l'environnement et le bien-être des citoyens. La réalisation de ce plan de déplacement n'aurait pu être possible sans le concours et la participation financière d'organismes et d'individus engagés pour l'amélioration de la santé et de la sécurité de nos enfants.

À pied, à vélo, ville active est une initiative de Vélo Québec rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de :



Nature-Action Québec remercie particulièrement la direction, le personnel, les parents et les élèves de l'école St.Willibrord, la Ville de Châteauguay, le Service de police de Châteauguay, le CISSS de la Montérégie-Ouest de même que la commission scolaire New Frontiers pour leur précieuse collaboration. Nous remercions également les gens présents lors de la marche de repérage.

Caroline Beaulieu	Directrice – école St.Willibrord
Michel Énault	Conseiller municipal – Ville de Châteauguay
François Riou	Agent-circulation – Service de police de Châteauguay
Marc Lefebvre	Sergent – Service de police de Châteauguay
Christian Cléroux	Directeur de l'aménagement du territoire – Ville de Châteauguay
Martin LeBrasseur	Ingénieur municipal – Ville de Châteauguay
Karine Hébert	Agente de promotion de la santé – CISSS de la Montérégie-Ouest

Marche de repérage : 6 novembre 2017

1. L'état de la situation

1.1 Caractéristiques de l'école

L'école St.Willibrord est située en Montérégie dans la Ville de Châteauguay qui compte 49 050 habitants.¹



École St.Willibrord

¹ Source : Répertoire des municipalités du Québec (www.mamrot.gouv.qc.ca)

Tableau 1 : Caractéristiques générales de l'école

Nom	St.Willibrord
Commission scolaire	New Frontiers
Nombre d'élèves	309
Nombre d'employés (personnel et enseignants)	40
Type d'école	Primaire
Transport scolaire	8 autobus 229 élèves sont transportés par autobus Distance pour le transport scolaire: 0,8 km pour le préscolaire 1,6 km pour les autres
Nombre de brigadiers scolaires adultes	1 Intersection des rues McLeod et Saint-Charles

Tableau 2 : Horaire du service de garde

	Période	Nombre d'élèves (%)
Service de garde du matin	6 h 45 à 8 h 17	37 (12 %)
Service de garde de l'après-midi	15 h 05 à 18 h	38 (12,3%)

2. Inventaire des mesures d'intervention existantes ou projetées

Tableau 3 : Identification des mesures qui favorisent le transport actif et/ou la sécurité

Photo	Emplacement	Intervention	Acteurs concernés	Réalisation
	Rue McLeod	<ul style="list-style-type: none"> • Grand débarcadère de parents (dans une voie parallèle à la voie de circulation) bien identifié à l'aide de signalisation. • Piste multifonctionnelle en site propre pour les piétons et les cyclistes du côté nord de la rue. • Signalisation de zone scolaire. • Signalisation de limite de vitesse à 30 km/h. • Présence d'un brigadier scolaire à l'intersection de la rue Saint-Charles. • Utilisation de la cour d'école comme débarcadère d'autobus (une méthode de moins en moins courante, mais qui a l'avantage de bien définir l'espace réservé au débarcadère d'autobus sans occasionner de zones de conflit avec le débarcadère de parents et sans arrêter la circulation dans la rue). 	<p>Ville de Châteauguay</p> <p>Commission scolaire New Frontiers</p>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>
	Rue Dunver	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'un passage pour piétons surélevé devant le parc. • Aménagement d'une piste multifonctionnelle pour les piétons et les cyclistes du côté nord de la rue. 	Ville de Châteauguay	Réalisé

3. Enjeux et pistes de solution sur le territoire de l'école St.Willibrord

Tableau 4 : Enjeux et pistes de solution

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)	
			École et commission scolaire	Ville de Châteauguay
 <p>Signalisation standard de corridor scolaire pour l'identification des rues</p>  <p>Exemples de marquage au sol</p>	<p>1. Généralités (corridors actifs/scolaires)</p> <p>« ... l'implantation de trajets scolaires ne doit en aucun cas créer un faux sentiment de sécurité. Il se peut que certaines routes ou rues ne soient pas propices aux déplacements sécuritaires des enfants et l'implantation de ces trajets devra les éviter ou proposer des mesures importantes telles que des interventions sur le plan des infrastructures de transport. »</p> <p>Source : (Redécouvrir le chemin de l'école : Guide d'implantation de trajets scolaires favorisant les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école primaire. Gouvernement du Québec, 2009, 59 pages.)</p>	<p>1) Les élèves n'optent pas toujours pour le trajet le plus sécuritaire sur le chemin de l'école.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif et spécifiquement sur les corridors actifs/scolaires. (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>Certaines périodes de l'année peuvent être de bonnes occasions pour tenir de telles activités, par exemple le mois international de la marche vers l'école en octobre et la semaine nationale de la sécurité en mai.</p> <p>b) Inclure la carte des corridors actifs/scolaires dans l'agenda scolaire.</p> <p>c) Rendre la carte des corridors actifs/scolaires disponible sur le site Internet de l'école et distribuer la carte aux parents, au besoin.</p> <p>d) Sensibiliser les parents à déterminer avec leurs enfants le meilleur trajet pour se rendre à l'école.</p>	<p>Le choix des rues identifiées comme corridors actifs/scolaires doit se baser sur l'exposition au risque le plus faible et en limitant au minimum les conflits potentiels des piétons et des cyclistes avec les automobilistes.</p> <p>e) D'après les commentaires recueillis lors de la marche de repérage, les rues suivantes nous apparaissent les plus susceptibles d'être identifiées comme corridors actifs/scolaires dans une première phase :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rue McLeod (entre le boulevard Maple et la rue Dunver); • rue Craik (entre la rue Dunver et le boulevard Saint-Francis; • rue Bell (entre les rues Randill et McLeod); • rue Saint-Charles. <p><u>Se référer à la carte des corridors actifs/scolaires</u></p> <p>f) Identifier les corridors actifs/scolaires à l'aide de la signalisation jaune fluorescente pour les automobilistes minimalement à chaque intersection et de marquage au sol pour les piétons.</p> <p>g) Concevoir un plan de communication pour sensibiliser l'ensemble de la population aux corridors actifs/scolaires.</p> <p>h) Afficher la carte des corridors actifs/scolaires sur le site Internet de la Ville.</p> <p>i) Dénéiger prioritairement les rues et les trottoirs identifiés comme corridors actifs/scolaires ainsi que les sentiers multifonctionnels actuels et proposés.</p> <p>i) Aménager des passages pour piétons à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches ou jaunes) aux intersections pour toutes les rues identifiées comme corridors actifs/scolaires.</p> <p>j) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres d'une intersection ou d'un passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune.</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>k) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur les corridors actifs/scolaires.</p>

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
	<p>2. Rue McLeod</p> <p>* Les recommandations concernant le débarcadère des parents visent la sécurité des élèves et non l'utilisation de l'automobile pour le trajet domicile-école.</p>	<p>1) Non-respect de l'interdiction de stationner du côté opposé à l'école.</p> <p>2) Traversée de certains élèves entre les véhicules sans se rendre aux passages pour piétons des intersections des rues Bell ou Saint-Charles en présence d'un brigadier scolaire.</p>	<p>a) Réaliser des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des élèves sur le transport actif en début d'année scolaire et/ou au printemps (voir en annexe - Liste des activités).</p> <p>b) Distribuer aux parents en début d'année un plan identifiant les différentes zones de débarcadère (autobus, parents). Voir l'exemple en annexe.</p> <p>c) Mettre en place un pédibus ou un projet de jumelage d'élèves marcheurs.</p>	✓	<p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>d) Faire des opérations policières pour faire respecter la signalisation d'interdiction de stationnement.</p> <p>e) Collaborer aux activités de sensibilisation et d'éducation avec les élèves et les parents sur le transport actif.</p>	✓
	<p>3. Intersection des rues McLeod et Saint-Charles</p>	<p>1) Absence de signalisation des passages pour piétons.</p> <p>2) Achalandage important, d'où la présence d'un brigadier scolaire.</p>			<p>a) Mettre la signalisation de passage pour piétons en raison de l'identification des rues McLeod et Saint-Charles comme corridors actifs/scolaires.</p> <p>b) Sécuriser l'intersection par l'aménagement des saillies de trottoirs ou l'implantation de brigadiers statiques de signalisation au centre de la chaussée. La réfection de rues peut être une belle occasion de repenser les aménagements.</p> <p>c) Conserver le brigadier scolaire à cette intersection.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
	4. Rue Saint-Charles	<p>1) Absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes (lien manquant avec la piste multifonctionnelle de la rue Mcleod).</p> <p>2) Stationnement permis des deux côtés de la rue, ce qui amène les élèves à marcher dans la rue.</p> <p>3) Absence de passages pour piétons pour traverser les rues Molson et Duquette.</p>			<p>a) Aménager idéalement un trottoir du côté est de la rue. Dans l'impossibilité d'aménager un trottoir, procéder au marquage au sol d'une ligne de rive. Prévoir une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule, idéalement en tout temps pour favoriser le transport actif ou selon un horaire associé au passage des élèves entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un sentier multifonctionnel de dimension optimale.</p> <p><u>Pour les trottoirs</u>, Vélo Québec recommande « d'aménager des trottoirs d'une largeur minimale de 1,5 m et de 1,8 m pour le confort des piétons lorsqu'ils se croisent et pour l'accessibilité universelle (fauteuil roulant), en particulier lorsque le trottoir borde la chaussée, et pour maintenir un corridor dégagé et large en hiver.»</p> <p><small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small></p> <p>b) Aménager des passages pour piétons et cyclistes du côté est de la rue avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée pour traverser les rues Molson et Duquette en raison de l'identification de la rue Saint-Charles comme corridor actif/scolaire.</p>	
	5. Intersection des rues McLeod et Bell	<p>1) Absence de signalisation des passages pour piétons et cyclistes.</p>			<p>a) Mettre la signalisation de passage pour piétons et cyclistes en raison de l'identification des rues McLeod et Bell comme corridors actifs/scolaires.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
	6. Rue Bell	<ol style="list-style-type: none"> 1) Absence de passage pour piétons devant le sentier en lien avec la rue Saint-Marc qui est utilisé par les élèves du secteur. 2) Sentier éclairé, mais non déneigé en hiver. 3) Absence de descente de trottoir des deux côtés de la rue dans l'axe du sentier. 4) Présence d'une barrière à l'entrée du sentier pouvant être un obstacle infranchissable pour les vélos, les poussettes et les fauteuils roulants. 5) Accès des élèves à la cour d'école à travers le stationnement du personnel. 6) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue Ville-Marie. 	a) Aménager un couloir en marquage au sol dans le stationnement du personnel jusqu'à l'entrée de la cour d'école.	✓	<ol style="list-style-type: none"> b) Aménager un passage pour piétons avec un marquage au sol (bandes hachurées jaunes), la signalisation appropriée, un brigadier statique de signalisation et une descente de trottoir de chaque côté de la rue. c) Faire le déneigement du sentier pour faciliter son utilisation par les élèves. d) Remplacer la barrière actuelle à l'entrée du sentier par des bornes espacées de 1 m pour permettre le passage des vélos, des poussettes et remorques pour enfants ou espacées de 1,1 m pour les fauteuils roulants. Les chicanes ne sont plus recommandées par Vélo Québec. <small>(Vélo Québec Association, 2009. Aménagement en faveur des piétons et des cyclistes. Guide technique, 168 pages.)</small> e) Interdire le stationnement à moins de cinq mètres du passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. L'option d'aménager des saillies de trottoir serait tout indiquée. f) Aménager un passage pour piétons avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée pour traverser la rue Ville-Marie. 	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
 	7. Intersection des rues Dunver et Craik/Mcleod	<p>1) Insécurité à traverser cette intersection en raison des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> absence d'arrêts obligatoires sur la rue Craik ; non-respect de l'arrêt obligatoire sur la rue Dunver; achalandage de la rue Dunver, rue collectrice importante du secteur avec la route 132 ; jonction de deux voies cyclables du réseau municipal ; éclairage insuffisant. <p>2) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue Dunver.</p> <p>3) Présence de deux panneaux de signalisation de stationnement interdit identiques à quelques mètres de distance.</p>		✓	<p>a) Faire une étude de circulation (comptages, observations et analyse des impacts) avant d'ajouter des arrêts obligatoires dans les trois directions (ou de déplacer les arrêts obligatoires de la rue Chaput), de refaire le marquage et la signalisation des passages pour piétons et cyclistes et de modifier l'éclairage.</p> <p>b) Ajouter un passage pour piétons pour traverser la rue Dunver à l'aide de marquage au sol (bandes hachurées blanches) et de la signalisation appropriée.</p> <p>c) Retirer un des panneaux de stationnement interdit identiques (retirer le panneau le plus éloigné de la rue).</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>d) Faire des opérations policières pour faire respecter l'arrêt obligatoire sur la rue Dunver.</p>	✓

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
	8. Rue Craik	<p>1) Insécurité à circuler en bordure de rue en l'absence d'infrastructures pour les piétons et cyclistes entre la rue Dunver et le parc Bonneau.</p> <p>2) Revêtements d'asphalte en mauvais état sur certaines sections, notamment près de l'intersection de la rue Chaput.</p> <p>3) Présence de fossés des deux côtés de la rue.</p> <p>4) Trottoir interrompu entre la rue Saint-Francis et le parc Bonneau du côté ouest de la rue.</p>			<p>a) Aménager idéalement un trottoir du côté ouest de la rue. Lors de la réfection de la rue, prévoir la prolongation de la piste cyclable en continuité avec la piste existante le long de la rue McLeod jusqu'au boulevard Saint-Francis.</p> <p>b) Comme mesure temporaire avant d'aménager le trottoir, procéder au marquage au sol d'une ligne de rive. Prévoir une signalisation d'interdiction d'immobiliser son véhicule, idéalement en tout temps pour favoriser le transport actif ou selon un horaire associé au passage des élèves entre 7h et 9h30 ainsi qu'entre 15h30 et 17h (ou de 7h à 17h) du lundi au vendredi de septembre à juin. Utiliser l'emprise de la rue si nécessaire pour offrir un sentier multifonctionnel de dimension optimale.</p> <p>c) Refaire le revêtement d'asphalte sur les sections endommagées et procéder à la canalisation des fossés. La réfection des rues peut être une belle occasion de repenser les aménagements.</p> <p>d) Mettre en place les aménagements recommandés pour les corridors actifs/scolaires.</p>	
	9. Intersection des rues Dunver et Lafontaine	<p>1) Absence de passage pour piétons et cyclistes pour traverser la rue Lafontaine.</p>			<p>a) Aménager un passage pour piétons et cyclistes avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée en continuité du sentier multifonctionnel le long de la rue Dunver.</p>	

Photo	Emplacement	Enjeux	Pistes de solution (✓ pour le suivi des recommandations)			
			École et commission scolaire	✓	Ville de Châteauguay	✓
 <p>Photo : Google Street View, août 2015</p>	10. Intersection des rues Dunver et Saint-Marc	1) Absence de passage pour piétons pour traverser la rue Saint-Marc.			a) Aménager un passage pour piétons avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée pour traverser la rue Saint-Marc.	
	11. Généralités (Communications)	<p>1) Le transport actif pourrait être plus pratiqué par l'ensemble des citoyens.</p> <p>2) La sensibilisation est essentielle au changement de comportement et à l'adoption de saines habitudes de vie.</p> <p>3) Les citoyens et les parents, afin de mieux comprendre la démarche et collaborer, doivent savoir qu'il y a une concertation entre divers intervenants.</p>	<p>a) Collaborer avec la Ville et le Service de police pour la mise en œuvre de la campagne de sensibilisation.</p> <p>b) Tenir un kiosque sur la sécurité routière et le transport actif sécuritaire animé par des élèves lors de la rencontre de parents en début d'année scolaire ou lors de la remise de bulletins.</p> <p>c) Informer les parents sur le transport actif sécuritaire et les règles de sécurité routière par le journal interne de l'école ou le site Internet de l'école et faire des rappels au besoin.</p>		<p>d) En collaboration avec la commission scolaire et le Service de police, développer et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation sur le transport actif en utilisant les différents outils de communication des partenaires.</p> <p>e) Informer les citoyens de la démarche entreprise par les divers intervenants pour favoriser le transport actif. Utiliser les outils de communication déjà en place ou en développer de nouveaux.</p> <p>f) Réserver un espace dans le journal local ou sur le site Internet de la Ville pour une chronique À pied, à vélo, ville active abordant divers sujets relatifs aux saines habitudes de vie.</p> <p><u>Service de police de Châteauguay</u></p> <p>g) Collaborer à la campagne de sensibilisation.</p>	

4. Potentiel pour le transport actif

Selon les renseignements obtenus, il s'avère que 229 élèves (74,1 %) sont transportés en autobus, ce qui donne un potentiel de 80 élèves (25,9 %) qui pourraient théoriquement utiliser des modes de transport actif (cartes de répartition des élèves non présentées intentionnellement pour éviter la divulgation de données de nature confidentielle).

Pour des raisons de sécurité aux abords de l'école, de santé des élèves et de qualité de l'environnement, la recherche de mesures de réduction du transport motorisé en faveur du transport actif s'avère une option gagnante dans tous les cas.

Le sondage du programme *À pied, à vélo, ville active* destiné aux parents sur les habitudes de déplacement des élèves n'a pas été diffusé par l'école, mais le jeune âge des enfants est souvent une des raisons invoquées par les parents pour ne pas pratiquer le transport actif. En tenant compte de l'insécurité des parents, le pédibus (ou Trottibus) peut s'avérer une bonne alternative pour favoriser le transport actif.



Pédibus : système d'accompagnement des écoliers sur le trajet entre l'école et la maison, destiné aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment autonomes pour marcher seuls.

Des bénévoles, équipés de dossards réfléchissants, guident le pédibus constitué d'un petit groupe d'élèves. Ces derniers attendent le pédibus aux points de rassemblement convenus.

Un petit comité responsable de l'organisation détermine l'horaire, l'emplacement des arrêts et le trajet des lignes de pédibus.

L'objectif est d'assurer le maximum de sécurité aux enfants sur le chemin de l'école et de les responsabiliser en tant qu'usagers de la route. Cette initiative simplifie la vie des parents et favorise la convivialité et la sécurité dans le quartier.



Photo : Nature-Action Québec

Veuillez noter que la Société canadienne du cancer peut soutenir les écoles désireuses de mettre en place un tel système de transport actif par l'entremise de son projet Trottibus. Pour plus d'informations : www.cancer.ca.



5. Conclusion

Le plan de déplacement de l'école St. Willibrord sert des objectifs multiples. Il vient appuyer la direction de l'école dans ses démarches auprès des élèves et des parents en matière de promotion du transport actif. Il interpelle également les autorités municipales afin de créer un environnement urbain propice aux déplacements actifs dans le secteur de l'école, un lieu au cœur de la communauté où converge toute la population.

Les pistes de solution proposées à court, moyen et long terme doivent être analysées plus en profondeur par la Ville de Châteauguay alors que le contenu de ce document s'appuie sur la perception de la direction de l'école, des parents, du CISSS de la Montérégie-Ouest, du Service de police de Châteauguay ainsi que sur les conseils de l'équipe de Vélo Québec, de son partenaire régional, Nature-Action Québec, dans le cadre du programme À pied, à vélo, ville active.

Les obstacles soulevés dans ce plan de déplacement rendent compte de la coexistence problématique entre les différents usagers de la route aux abords de l'école. Les recommandations du plan de déplacement portent d'abord sur des modifications de l'environnement physique immédiat aux abords de l'école St. Willibrord, entre autres :

- *Planter un réseau des corridors actifs/scolaires;*
- *Sécuriser l'intersection des rues McLeod et Saint-Charles en aménageant des saillies de trottoirs ou en utilisant des brigadiers statiques de signalisation;*
- *Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel en bordure de la rue Saint-Charles;*
- *Mettre la signalisation de passage pour piétons et cyclistes à l'intersection des rues McLeod et Bell;*
- *Aménager un passage pour piétons pour traverser la rue Bell vis-à-vis le passage en lien avec la rue Saint-Marc. Interdire le stationnement à moins de cinq mètres du passage pour piétons par la signalisation appropriée, le marquage au sol de zones hachurées ou des bordures de trottoirs peintes en jaune. Prévoir l'aménagement de saillies de trottoirs;*
- *Sécuriser l'intersection des rues Dunver et Craik/McLeod en ajoutant des arrêts obligatoires (ou en déplaçant les arrêts obligatoires de la rue Chaput) et en ajoutant un passage pour piétons pour traverser la rue Dunver;*
- *Aménager un trottoir ou un sentier multifonctionnel en bordure de la rue Craik et refaire le revêtement d'asphalte sur les sections endommagées en procédant à la canalisation des fossés;*
- *Aménager des passages pour piétons et cyclistes avec un marquage au sol (bandes hachurées blanches) et la signalisation appropriée en continuité du sentier multifonctionnel le long de la rue Dunver aux intersections des rues Lafontaine et Saint-Marc.*

La surveillance policière devrait également être renforcée afin de faire respecter le code de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones scolaires.

Parallèlement, il est recommandé que des actions d'information et de sensibilisation au transport actif soient mises en œuvre auprès des enfants, mais aussi à l'égard des parents qui vont reconduire leur enfant en voiture. En travaillant ensemble, les écoles, la Ville, le Service de police et le CISSS de la Montérégie-Ouest pourront bénéficier d'une vaste mobilisation afin de faire de Châteauguay une ville plus active.

L'ensemble des recommandations proposées dans le présent plan de déplacement entend favoriser une prise de conscience par rapport à l'usage généralisé de la voiture, de même qu'un changement dans les habitudes de déplacement des élèves de Châteauguay. Il cherche également à favoriser un environnement propice à la pratique de la marche et du vélo aux abords de l'école. Le défi est grand et il nécessite du temps et une implication continue de l'ensemble des intervenants du milieu. Il n'en demeure pas moins nécessaire de relever ce défi s'il permet la consolidation, voire l'augmentation de la pratique du transport actif chez les élèves des écoles de Châteauguay. Une fiche de suivi (voir en annexe) est fournie à titre indicatif afin de faciliter les démarches subséquentes au dépôt du présent document.

6. Liste des annexes

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Annexe 3

Liens du programme *À pied, à vélo, ville active* avec le programme de l'école québécoise

Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Annexe 1

Plan de stationnement pour vélos

École St. Willibrord

Février 2018



Vélo Québec



École St. Willibrord

Sommaire et recommandations

Informations de base

Nom de l'école
Commission scolaire
Type d'école
Nombre d'élèves
Nombre d'employés

St.Willibrord
New Frontiers
Primaire
309
40

Accessibilité à vélo

Type de milieu

Accessibilité à vélo

Urbain	X	Périurbain	Rural
Bonne	X	Limité	Difficile

Précisions

L'école St.Willibrord n'est pas desservie par le réseau cyclable municipal autrement que par les pistes en bordure des rues McLeod et Dunver.

L'idée d'aménager une piste cyclable en bordure de la rue Bell et de prolonger la piste en bordure de la rue Craik entre la rue Dunver et le boulevard Saint-Francis sont des options à envisager. Lors de notre visite, aucun vélo n'était attaché aux supports. Selon la direction de l'école, à peine quelques élèves viennent à l'école à vélo.

Recommandations

Stationnement pour vélos

	Places à conserver	Places à ajouter	Total	Supports recommandés		
Élèves	28	0	28	Arceaux	X	Râteliers
Employés	0	0	0	Arceaux		Râteliers

1. Calcul des capacités recommandées et description des supports présentés dans les pages suivantes.

Précisions

Nombre de places recommandées en fonction du calcul : entre 17 et 66 places

L'école possède actuellement deux supports de 14 places de type clôture pour un total de 28 places. Ce type de support ne permet pas de cadenasser facilement la roue et le cadre avec un cadenas en U. Comme les supports sont en mauvais état, il est recommandé d'opter pour des supports de type râtelier lors d'un prochain achat. Le nombre de places offertes pourra être augmenté advenant un accroissement de la clientèle scolaire ou de l'utilisation du vélo comme moyen de transport actif.

Emplacement recommandé

Il est recommandé de conserver l'emplacement actuel à proximité de l'entrée des élèves, mais de déplacer les supports pour dégager un espace du côté de la clôture et permettre de ranger les vélos des deux côtés. Cet emplacement offre une bonne visibilité depuis les fenêtres de l'école, ce qui permet de diminuer les risques de vol et de vandalisme. Néanmoins, l'implantation des supports sur un revêtement imperméable (asphalte) faciliterait son utilisation en cas de mauvais temps.



Emplacement actuel des supports à vélo

Pourquoi?

En fournissant des stationnements pour vélos de qualité, on incite les élèves et les employés à se rendre à l'école à vélo. On atteint ainsi plusieurs buts, notamment :

- encourager l'activité physique :
 - combattre l'obésité,
 - améliorer la concentration;
- réduire la dépendance à l'automobile :
 - réduire les gaz à effet de serre (GES),
 - contribuer à l'adoption de saines habitudes de vie;
- réduire la circulation automobile dans les environs de l'école :
 - réduire la pollution de l'air,
 - améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.



Comment?

Les cyclistes recherchent trois qualités dans les stationnements pour vélos :

- **accessibilité** : facilité d'accès tant au stationnement pour vélos en arrivant sur le site de l'école qu'au bâtiment après avoir stationné le vélo;
- **facilité d'usage** : facilité pour trouver un espace de stationnement libre, pour rentrer et pour cadenasser son vélo dans cet espace;
- **sécurité** : la protection du vélo contre le vandalisme et le vol et la protection des usagers contre les agressions.

Pour bien répondre aux besoins des cyclistes, il faut prendre en compte **l'emplacement** et la **capacité** des aires de stationnement pour vélos. Pour chaque aire de stationnement, il est important de choisir le bon **type de support** et d'assurer une bonne **disposition des supports** dans l'espace disponible (voir pages suivantes pour les détails).

En plus de fournir des aménagements de qualité, il est important de sensibiliser les élèves et les employés aux avantages de se rendre à l'école à vélo. Une campagne de **sensibilisation** pourrait aborder comment se rendre à l'école en sécurité et comment bien garer son vélo pour éviter le vol. Vélo Québec propose un modèle de lettre à l'intention des parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au vol de vélo (voir à la dernière page du présent annexe).

Emplacement

Pour inciter davantage les élèves et les employés à se déplacer à vélo, il est important de bien choisir les emplacements des stationnements pour vélos sur le site de l'école.

Pour maximiser l'**accessibilité**, les supports devraient être situés à des endroits directement accessibles à partir des rues avoisinantes.

Pour **faciliter l'utilisation**, les aires de stationnement pour vélos devraient avoir une superficie suffisante pour installer le nombre requis de supports pour vélos et laisser assez d'espace pour la circulation.

Pour assurer un niveau adéquat de **sécurité**, les stationnements pour vélos devraient être situés à des endroits qui offrent une surveillance passive. Il s'agit d'endroits achalandés et visibles. Dans le cas contraire, il est possible d'implanter des dispositifs de surveillance active, notamment des caméras.

Emplacements adéquats :

- près des entrées et des sorties principales;
- espaces ouverts, bien éclairés, achalandés au cours de la journée;
- visibles depuis le(s) bâtiment(s) de l'école;
- visibles depuis les rues avoisinantes;
- avec une surface nivelée et dure (en béton, asphalte ou pavé) qui permet d'ancrer les supports pour vélos.

Emplacements à éviter :

- espaces enclavés, cachés par des bâtiments, la végétation, etc.
- endroits peu achalandés.



Pour les employés de l'école, on peut fournir un certain nombre de places de stationnement pour vélos à sécurité accrue. Il s'agit de situer les supports pour vélos dans des enclos clôturés, des abris fermés ou des bâtiments existants. L'accès est contrôlé par une clé, une carte ou un code d'accès. Selon des sondages sur les habitudes de déplacement, le risque de vol et le vandalisme sont souvent indiqués comme une des principales barrières à l'utilisation du vélo comme moyen de transport chez les adultes.

Capacité

La capacité d'un stationnement pour vélos devrait correspondre ou dépasser la demande. Une capacité de stationnement insuffisante peut :

- décourager l'utilisation du vélo;
- inciter les cyclistes à attacher leurs vélos à des endroits inadéquats :
 - mobilier urbain (bancs, lampadaires, poteaux de signalisation, etc.);
 - arbres;
 - espaces de circulation piétonne.

Inversement, une capacité excessive peut entraîner des coûts inutiles et un usage de l'espace inefficace. Il est donc souvent préférable de déployer les stationnements pour vélos en phases. Une bonne pratique est de faire des relevés de stationnement pour évaluer si l'offre est suffisante par rapport à la demande et d'ajuster la capacité en conséquence.



Pour déterminer le nombre de places nécessaires, le *Guide d'aménagement en faveur des piétons et des cyclistes* de Vélo Québec suggère les ratios suivants :

- **élèves** : 1 espace de stationnement pour vélos par 5 à 20 élèves;
- **employés** : 1 espace de stationnement pour vélos par 10 à 40 employés.

Il est aussi souhaitable de fournir quelques supports près de l'entrée principale à l'intention des visiteurs, notamment des parents et des messagers à vélos.



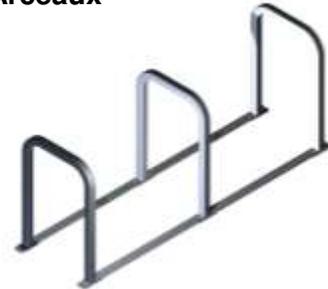
La demande pour le stationnement pour vélos est influencée par les facteurs suivants :

- **aménagement** : des aménagements cyclables à proximité à l'école;
- **circulation** : la vitesse et le débit de circulation dans les rues avoisinantes;
- **densité** : la densité de population dans le voisinage de l'école;
- **promotion du vélo** : interventions auprès des élèves et des parents pour promouvoir l'utilisation du vélo.

Types de supports

Les supports pour vélos de type arceau sont recommandés. Ce type de support est facile à utiliser et offre un bon niveau de sécurité puisqu'il permet de cadenasser sans difficulté une roue et le cadre du vélo avec un cadenas en U. Les arceaux permettent de cadenasser les vélos à différentes hauteurs et sont donc compatibles avec des vélos de tous types et de toutes tailles. Deux vélos peuvent être attachés sur chaque arceau à condition de laisser un espace suffisant entre les arceaux (voir page suivante).

Arceaux



En cas de contraintes d'espace, des supports de **type râtelier** peuvent être utilisés. Ce type de supports permet une plus grande densité de stationnement. Cependant, les râteliers sont un peu moins faciles à utiliser que des arceaux pour deux raisons :

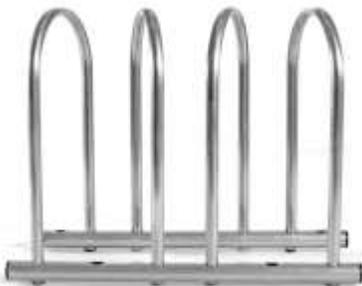
- positionnement du cadenas est plus contraignant;
- guidons des vélos voisins se chevauchent et peuvent s'accrocher.

Le dernier bémol s'applique seulement aux vélos d'adultes. Les guidons des vélos d'enfants étant moins larges, ils ne se chevauchent pas dans les râteliers. **Ce type de support est donc idéal pour les écoles primaires.**



Pour les deux types de supports, un **fini en acier inoxydable** est fortement recommandé. Le coût unitaire est un peu plus élevé à l'achat, mais le produit résiste mieux à la corrosion et à l'usure que la plupart des autres matériaux de finition.

Râteliers

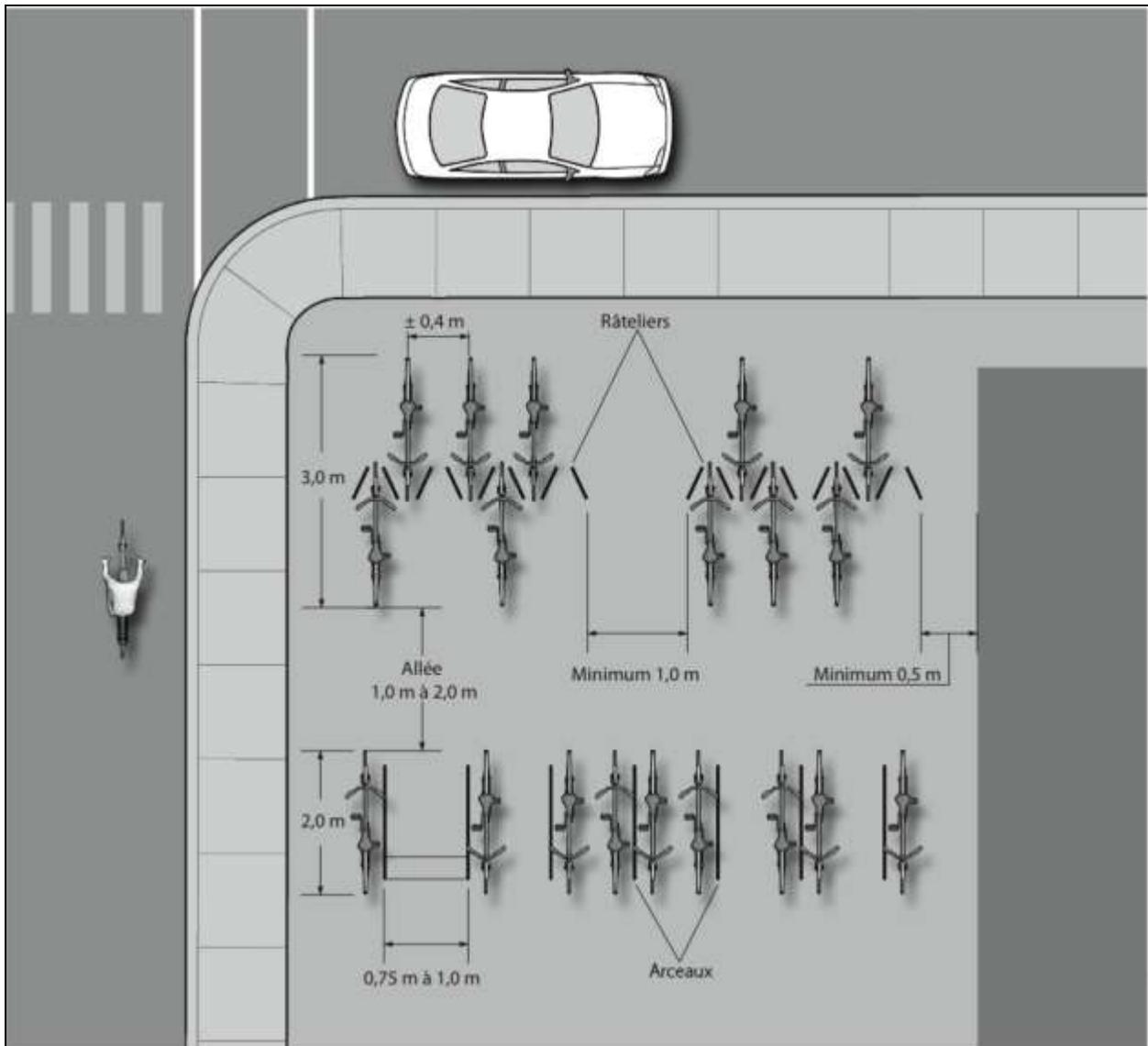


Disposition des supports

Il est important de bien disposer les supports dans l'aire de stationnement pour vélos. Les dégagements clés à respecter sont les suivants :

- 0,75 à 1,0 m entre les arceaux individuels pour éviter les accrochages entre les guidons;
- 0,5 m de dégagement des murs, clôtures ou autres éléments verticaux;
- 1,0 à 2,0 m pour les allées entre les rangées de supports pour vélos.

Voir la figure ci-dessous pour une illustration de la bonne disposition des supports pour vélos.



Sensibilisation

Le texte ci-dessous est un exemple d'une lettre qui peut être envoyée aux parents pour les sensibiliser aux enjeux relatifs au stationnement des vélos à l'école.

Chers parents,

L'école XYZ va se doter prochainement d'une aire de stationnement pour vélos. La direction invite tous les élèves et membres du personnel de l'école à profiter de cette nouvelle installation en utilisant le vélo comme moyen de transport.

Pour que l'expérience soit agréable, il faut évidemment diminuer les risques de vol. Pour ce faire, vous pouvez jouer un rôle très important en tant que parents.

D'une part, nous vous encourageons à enseigner à votre enfant quelques règles de base :

*toujours barrer le vélo avec un cadenas adéquat aux supports prévus à cet effet (ne pas utiliser les arbres ou le mobilier urbain);
toujours attacher le vélo par le cadre et, si possible, la roue avant;
ne rien laisser sur le porte-bagages ou dans le panier;
retirer les objets détachables (lumières, pompe, odomètre, gourde, sacoches, etc.);
éviter de laisser le vélo attaché pendant de longues périodes, en particulier pendant la nuit.*

D'autre part, nous vous encourageons fortement à :

*procurer à votre enfant un cadenas de qualité, par exemple un cadenas en U;
faire buriner le vélo de votre enfant au poste de police de votre quartier;
remplacer les déclenches rapides de certaines pièces (selle, roues, etc.) par de vrais boulons;
procurer à votre enfant un vélo sobre et modeste pour ne pas attiser la convoitise.*

En observant ces recommandations, vous réduisez considérablement les risques de vol du vélo de votre enfant. Il pourra ainsi le conserver jusqu'à ce qu'il soit trop petit pour lui!

Conseils pour l'acquisition des supports à vélo

- Dans certaines commissions scolaires, il est possible de faire fabriquer des supports à vélo par les écoles de formation professionnelle (option soudure) à des coûts très abordables.
- La boutique de Vélo Québec offre 10 % de rabais aux écoles participant au programme *À pied, à vélo, ville active*.

Annexe 2

Résultats du sondage sur les habitudes de transport des élèves

Aucun sondage n'a été réalisé à l'école St.Willibrord.

Annexe 3

Liens du programme À pied, à vélo, ville active avec le programme de l'école québécoise

Pour le primaire :

Promouvoir et favoriser les déplacements actifs et sécuritaires :

- Permettre aux élèves de développer leur jugement critique quant aux règles de sécurité et de protection adéquates en lien avec les déplacements actifs;
- S'assurer que les apprentissages en lien avec la sécurité routière soient suffisamment intenses et continus tout au long du cheminement scolaire (maternelle à la 6^e année);
- Installer et entretenir les supports à vélo, s'il y a lieu;
- Encourager l'usage des corridors sécuritaires, s'il y a lieu;
- Encourager les parents à marcher avec leurs enfants;
- Informer les parents des activités éducatives réalisées dans le cadre du programme *À pied, à vélo, ville active*.

La SAAQ propose des outils et programmes éducatifs intéressants :

Attention : Les occasions offertes par les événements thématiques (ex. : Mois de l'éducation physique, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Mois international Marchons vers l'école) sont intéressantes à exploiter, mais insuffisantes pour assurer la pérennité des actions. Une démarche soutenue composée de plusieurs activités tout au long de l'année demeure un gage de

 Sur la route des dragons (Maternelle et 1^{er} cycle)
http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/maternelle.php

 Brigade scolaire (3^e cycle)
http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/brigade_scolaire.php

 Chemin faisant (1^{er}, 2^e et 3^e cycle)
http://www.saaq.gouv.qc.ca/securite_routiere/materiel_educatif/chemin_faisant/index.php

 Dépliant pour les parents :
http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/pieton_conducteur.pdf

 Affiches à télécharger :
http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_prudent.pdf
http://www.saaq.gouv.qc.ca/publications/prevention/apprends_rouler.pdf

Nature-Action Québec

À titre de mandataire régional de Vélo Québec pour le programme *À pied, à vélo, ville active* sur la Côte-Nord, Nature-Action Québec offre plusieurs outils de sensibilisation qui appuient le plan de déplacement :

- Campagne « La rue pour tous » destinée aux différents usagers de la route;
- Cahier « Animer le milieu scolaire en transport actif »;
- Animations en classe sur le transport actif et la sécurité routière.

Exemple de dépliant à distribuer aux parents

En sécurité aux débarcadères

École De Montarville

Chers parents, des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif. Merci de les utiliser et de respecter la signalisation.

Vous allez conduire ou chercher votre enfant à l'école? Des débarcadères ont été aménagés pour votre usage exclusif (plan ci-dessous). Vous êtes autorisés à vous y arrêter pour une période de 10 minutes maximum, du lundi au vendredi, de 6 h à 18 h.



La sécurité

aux abords de l'école pour vous et vos enfants

Conseils destinés aux parents

- Faire quelques fois le trajet du corridor scolaire avec votre enfant.
- Apprendre à votre enfant à reconnaître les personnes qui assurent sa sécurité, telles que les brigadiers, les policiers, les pompiers, etc.
- Utiliser les débarcadères prévus pour les parents.
- Se stationner plus loin et marcher avec votre enfant si le débarcadère est achalandé.
- Faire sortir ou monter votre enfant du côté du trottoir longeant l'école, si c'est impossible, lui demander de traverser à l'intersection la plus proche.
- Ne pas utiliser le débarcadère réservé aux autobus.
- Prévoir le temps nécessaire pour arriver à l'heure.
- Être courtois et accorder la priorité aux enfants.

Conseils destinés aux automobilistes

- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h dans la zone scolaire.
- Écouter les consignes du brigadier.
- Respecter la signalisation aux abords de l'école.
- Ne pas faire de virage en U ou autre manœuvre dangereuse.
- Être vigilant; les enfants peuvent être imprévisibles.

Corridor scolaire

École De Montarville



450 653-2443
stbruno.ca



SEPTEMBRE 2014

Sur le chemin de l'école... en toute sécurité!



Les corridors scolaires

Pour un trajet sécuritaire...

En 2008, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a implanté des **corridors scolaires**.

On peut les reconnaître à l'aide des panneaux ovales jaune fluo rappelant la couleur des zones scolaires. Ces panneaux sont des points de repère pour les écoliers et invitent les automobilistes à circuler prudemment dans ces rues. Ainsi, votre enfant peut se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité.

À l'aide du plan, déterminez avec votre enfant le meilleur trajet entre la maison et l'école.

Conseils de sécurité destinés aux enfants

- Marcher en groupe, sans courir ni se chamailler.
- Traverser les rues aux intersections et aux passages piétons.
- Regarder à gauche, à droite et de nouveau à gauche pour vérifier s'il vient des véhicules.
- Garder un contact visuel avec les conducteurs, pour s'assurer d'être vu.
- Respecter les feux de circulation et arrêts obligatoires.
- Marcher sur le trottoir ou, s'il n'y en a pas, en bordure de la rue.
- Se méfier et ne pas s'approcher des inconnus.
- Écouter les consignes des brigadiers scolaires.
- Emprunter le trajet prévu et rentrer à la maison sans s'attarder.



Pour la sécurité des élèves, la Ville déneigera en priorité les trottoirs des corridors scolaires.



Annexe 4

Fiche de suivi du plan de déplacement

Nom de l'école : _____
Adresse : _____
Nom et titre de la personne-ressource de l'école : _____
Nom et titre de la personne-ressource de la Ville : _____
Intervenants du CISSS impliqués : _____
Autres : _____

Présentation du plan de déplacement fait le : _____
Les participants étaient : _____

Résolution du programme au conseil municipal : oui non

Suivi des recommandations :

Numéro de la recommandation	Pistes de solutions envisagées	Acteurs concernés	Échéancier	Réalisé oui/non

